



CSA DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

DECLARATION LIMINAIRE DU 20 OCTOBRE 2025

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

FO Justice souhaite, en ouverture de ce CSA, attirer votre attention sur le manque de documentation notamment des projets de note, des fiches de poste relatif aux différentes réorganisations ou créations de certains services. Actuellement, la situation rencontrée par l'ensemble des personnels du ministère de la justice reste préoccupante.

Certains services font face à un manque chronique de moyens humains et matériels, impactant directement leur capacité à assurer un service public de qualité et en toute sécurité.

FO Justice demande que des mesures concrètes soient prises rapidement pour :

- Garantir des conditions de travail dignes pour tous les agents,
- Assurer un renfort des effectifs là où la charge de travail est excédentaire,
- Mettre en place les moyens matériels nécessaires pour la sécurité et le bon fonctionnement des établissements.

Il est essentiel que ces mesures soient accompagnées d'un dialogue social réel et régulier, permettant aux représentants des personnels de participer activement aux décisions qui concernent le quotidien professionnel des collègues.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette déclaration et comptons sur votre engagement pour garantir une justice efficace et respectueuse des agents qui la font vivre au quotidien.

FO Justice restera pleinement mobilisé pour défendre chaque agent, chaque poste, chaque mission.